



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



25118261

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

10 OCT. 2025

EVÉRARD MALLEZ
Greffe

N° d'entreprise : **0448 038 446**

Nom

(en entier) : **MASTERCARD EUROPE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Tervuren 198A, 1410 Waterloo**

Objet de l'acte : **Délégation de pouvoirs**

Extraits de la décision conjointe de deux administrateurs de la Société, prise le 25 août 2025 :

(...) "Mr. Ilya Riaby et Mr. Max Lanckriet, tous deux administrateurs de la Société, révoquent conjointement, avec effet immédiat et irrévocable, tous les pouvoirs spéciaux accordés par la décision conjointe du 17 février 2025, repris sous la « Délégation de Pouvoirs Générale ». Plus généralement, ils révoquent également tous les pouvoirs précédemment accordés aux personnes énumérées ci-dessous, et les remplacent, avec effet immédiat, par les pouvoirs spéciaux conférés aux personnes nommées à l'Annexe A jointe à la présente décision.

Ces mandats sont valables pour une durée d'un an et pourront être révoqués à tout moment par deux administrateurs agissant conjointement ou par le conseil d'administration. (...)

La présente décision prévaudra sur tous mandats précédemment accordés aux personnes mentionnées dans l'Annexe A ci-jointe. (...)

Les personnes énumérées ci-dessous ont le pouvoir d'agir au nom et pour le compte de Mastercard Europe SA (la « Société »), et ses Succursales et Bureaux de Représentation chacune agissant individuellement sauf indication contraire dans la présente délégation, dans les domaines énoncés de manière spécifique et limitative ci-après.

Dans le cadre de la présente délégation de pouvoirs, certains pouvoirs, énoncés de manière spécifique et limitative ci-après, sont identifiés par une lettre en majuscule :

-Signer tout document ou correspondance relatifs aux opérations concernant les pouvoirs spéciaux qui lui ont été accordés (ci-après : « A ») ;

-Représenter la Société à toute réunion à caractère professionnel relative aux pouvoirs spéciaux qui lui ont été accordés (ci-après : « B ») ;

-Subdéléguer dans la mesure où il/elle le juge utile, un ou plusieurs de ses pouvoirs spéciaux qui lui a/ont été accordé(s), à un ou plusieurs employé(s) de la Société ou à toute autre personne, séparément ou conjointement pour une période et dans les limites qu'il/elle fixera (ci-après : « C ») ;

-Signer tout contrat/engagement de confidentialité (bilatéral ou unilatéral) ainsi que tout document non juridiquement contraignant en ce compris mais pas limités aux lettres d'intention (LOI) et les protocoles d'accord (MOU) (ci-après : « D ») ;

Dans le cadre de la présente délégation de pouvoirs, certains pouvoirs, énoncés de manière spécifique et limitative ci-après, sont limités à un des montants maximums suivants :

-25.000 EUR (ci-après : « 25K »)

-5.000.000 EUR (ci-après : « 5M »)

-10.000.000 EUR (ci-après : « 10M »)

-15.000.000 EUR (ci-après : « 15M »)

-25.000.000 EUR (ci-après : « 25M »)

-50.000.000 EUR (ci-après : « 50M »)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :
 Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
 Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

Aux termes de la présente délégation, les personnes sont énumérées respectivement business unit/département. Les pouvoirs conférés par la présente délégation peuvent être exercés uniquement dans les limites des services offerts dans chacune de ces catégories.

La présente Délégation de Pouvoirs est établie en français et en anglais. En cas de divergence, la version française prévaudra.

1. FINANCE

Chris Mullett, né le 26 novembre 1973 à Bolton (Royaume-Uni)

1.Représenter la Société :

- en matière financière ;
- dans toute opération de trésorerie, en ce compris notamment le prélèvement d'argent disponible sur les comptes de la Société ; les opérations financières, d'investissement ou les transactions sur les devises étrangères (p. ex. les conventions de prêt entre sociétés du groupe) dans les limites autorisées par les « Company Policies and Procedures ».

2.Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat, rentrant dans le cadre de la gestion financière et commerciale de la Société, avec des sociétés du groupe, des clients de la Société ou des fournisseurs de la Société, tel que, mais non limités à, des contrats intra-entreprises, des arrangements financiers avec les clients de la Société (p.ex. charge sur dépôt en espèces, lettres de crédits, retour des collatéraux), des contrats de marketing, des contrats de promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, des appels d'offres ou des demandes d'information, de sponsoring, contrats de leasing, contrats de location de meubles et d'immeubles, les contrats reliés à « Mastercard Advisors », « Services » et « Loyalty », et ce à concurrence d'un montant maximum de 50M EUR par contrat ;
- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, et ce à concurrence d'un montant maximum de 50M EUR par contrat ;
- tout contrat lié à aux activités de « Labs as a service » (LaaS) de la Société tel que mais pas limité à « Mastercard Digital Strategy », « Launchpad » ou « Digital Safari » ;
- tout contrat lié aux activités, solutions et produits de « Open Banking » de la Société.

3. Entreprendre toute démarche et remplir toute formalité d'ordre administratif ou fiscal nécessaire afin de conformer la Société aux lois et règlements belges et étrangers ; entreprendre toute démarche et remplir toute formalité d'ordre judiciaire (en ce compris l'arbitrage) en tant que partie demanderesse ou défenderesse. Ceci inclut, sans que cela ne soit limité à, (i) signer tout acte, documents et registres nécessaires et, (ii) signer et délivrer tout extrait et copies des procès-verbaux des Assemblées Générales, des décisions des gérants, ainsi que des bilans et des comptes de profits et de pertes.

4. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

Izabela Witterzeel, née le 25 août 1982 à Bydgoszcz (Pologne)

1.Représenter la Société :

- en matière financière ;
- dans toute opération de trésorerie, en ce compris notamment le prélèvement d'argent disponible sur les comptes de la Société ; les opérations financières, d'investissement ou les transactions sur les devises étrangères (p.ex. les conventions de prêt entre sociétés du groupe) dans les limites autorisées par les « Company Policies and Procedures ».

2. Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat, rentrant dans le cadre de la gestion financière et commerciale de la Société, avec des sociétés du groupe, des clients de la Société ou des fournisseurs de la Société, tel que, mais non limités à, des contrats intra-entreprises, des arrangements financiers avec les clients de la Société (p.ex. charge sur dépôt en espèces, lettres de crédits, retour des collatéraux), des contrats de marketing, des contrats de promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, des appels d'offres ou des demandes d'information, de sponsoring, contrats de leasing, contrats de location de meubles et d'immeubles, les contrats reliés à « Mastercard Advisors » et « Loyalty », et ce à concurrence d'un montant maximum de 25M EUR par contrat ;
- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, et ce à concurrence d'un montant maximum de 25M EUR par contrat ;
- tout contrat lié à aux activités de « Labs as a service » (LaaS) de la Société tel que mais pas limité à « Mastercard Digital Strategy », « Launchpad » ou « Digital Safari » ;
- tout contrat lié aux activités, solutions et produits de « Open Banking ».

3. Entreprendre toute démarche et remplir toute formalité d'ordre administratif ou fiscal nécessaire afin de conformer la Société aux lois et règlements belges et étrangers ; entreprendre toute démarche et remplir toute formalité d'ordre judiciaire (en ce compris l'arbitrage) en tant que partie demanderesse ou défenderesse. Ceci inclut, sans que cela ne soit limité à, (i) signer tout acte, documents et registres nécessaires et, (ii) signer et délivrer tout extrait et copies des procès-verbaux des Assemblées Générales, des décisions des gérants, ainsi que des bilans et des comptes de profits et de pertes.

4. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

Ana-Maria Ciuca, née le 26 novembre 1980 à Vaslui (Roumanie)
 Laurent Meulenbroek, né le 28 décembre 1977 à Namur (Belgique)

1. Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat, rentrant dans le cadre de la gestion financière et commerciale de la Société, avec des sociétés du groupe, des clients ou des fournisseurs, tel que, mais non limité à, des contrats intra-entreprises, des arrangements financiers avec les clients (p.ex. charge sur dépôt en espèces, lettres de crédits, retour des collatéraux), des contrats de marketing, des contrats de promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, des appels d'offres ou des demandes d'information, de sponsoring, et ce à concurrence d'un montant maximum de 15M EUR par contrat ;

- les contrats cadre, les bons de commande, ou les « Contrats d'Exécution » (« Statements of Work » ou « SOW »), et ce à concurrence d'un montant maximum de 15M EUR par contrat ;

- tout contrat lié à aux activités de « Labs as a service » (LaaS) de la Société tel que mais pas limité à « Mastercard Digital Strategy », « Launchpad » ou « Digital Safari ».

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

Otilia Lazarencu, née le 11 février 1996 à Chisinau (Roumanie)
 Mathias Cronenberger, né le 21 novembre 1991 à Mulhouse (France)
 Bauwe Nys, né le 26 juin 1997 à Vilvoorde (Belgique)
 Simona-Ioana Petrescu, née le 19 août 1981 à Brasov (Romania)
 Liudmila Bunescu, née le 14 mai 1983 à Cutuzov (Moldavie)
 Vitor Melo, né le 15 mars 1997 à Sao Paulo (Brésil)

1. Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat, rentrant dans le cadre de la gestion financière et commerciale de la Société, avec des sociétés du groupe, des clients ou des fournisseurs, tel que, mais non limité à, des contrats intra-entreprises, des arrangements financiers avec les clients (p.ex. charge sur dépôt en espèces, lettres de crédits, retour des collatéraux), des contrats de marketing, des contrats de promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, des appels d'offres ou des demandes d'information, de sponsoring, et ce à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat ;

- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), et ce à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat ;

- tout contrat lié à aux activités de « Labs as a service » (LaaS) de la Société tel que mais pas limité à « Mastercard Digital Strategy », « Launchpad » ou « Digital Safari ».

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

Michael Luchinsky, né le 1 février 1965, à Maryland (Etats-Unis d'Amérique)
 Gustavo Fano, né le 21 juillet 1980 en Alabama (Etats-Unis d'Amérique)
 Gaurav Mittal, né le 2 février 1980 à Alabama (Etats-Unis d'Amérique)
 William Chun, né le 17 février 1975 à Toronto (Canada)
 Saswata Banerjee, née le 27 décembre 1977 à Kolkata (Inde)
 Mason Bai, né le 28 mars 1988 en Chine (Chine)

1. Signer, modifier ou résilier :

- les accords de non-divulgaration dans le contexte (1) d'une évaluation et/ou de la signature de transactions stratégiques par la Société (y compris, mais de façon non limitative, fusions et acquisitions, coentreprises, investissements dans des sociétés tierces, désinvestissements des intérêts dans les sociétés tierces et autres transactions stratégiques) ; et (2) de toute action accessoire ou engagement substantiel relatif à ces activités.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

Didier Stas de Richelle, né le 16 janvier 1965 à Gand (Belgique)
 Nathalie Van Houte, née le 9 novembre 1967 à Courtrai (Belgique)

1. Représenter la Société :

- en matière financière ;

- dans toute opération de trésorerie, en ce compris notamment le prélèvement d'argent disponible sur les comptes de la Société ; les opérations financières, d'investissement ou les transactions sur les devises étrangères (p.ex. les conventions de prêt entre sociétés du groupe) dans les limites autorisées par les « Company Policies and Procedures »

2. Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat lié à la gestion financière et commerciale avec les sociétés du groupe de la Société, les clients ou les fournisseurs, tel que, mais non limités à, des contrats intra- entreprises, des arrangements financiers avec les clients, la signature, la modification et la résiliation des contrats financiers avec les clients (p.ex. charge sur dépôt en espèces, lettres de crédit, retour des collatéraux), des contrats marketing, promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information, de sponsors, contrats de leasing, contrats de location de meubles et d'immeubles, les contrats liés au « Mastercard Advisors » ;

- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Switch » ; à concurrence de 25M EUR par contrat.

3. Entreprendre toute démarche et remplir toute formalité d'ordre administratif ou fiscal nécessaire afin de conformer la Société aux lois et règlements belges et étrangers; entreprendre toute démarche et remplir toute formalité d'ordre judiciaire (en ce compris l'arbitrage) en tant que partie demanderesse ou défenderesse, y compris, sans que cela ne soit limité à, (i) signer tout acte, documents et registres nécessaires et, (ii) signer et délivrer tout extrait et copies des procès-verbaux des Assemblées Générales, des décisions des gérants, ainsi que des bilans et des comptes de profits et de pertes.

4. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

Nicole Logies, née le 29 septembre 1966 à Leiden (Pays-Bas)

1. Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat lié à la gestion financière et commerciale avec les sociétés du groupe de la Société, les clients ou les fournisseurs, tel que, mais non limité à, des contrats intra- entreprises, des arrangements financiers avec les clients de la Société, la signature, la modification et la résiliation des contrats financiers avec les clients de la Société (p.ex. charge sur dépôt en espèces, lettres de crédit, retour des collatéraux), des contrats marketing, promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information, de sponsors, contrats de leasing, contrats de location de meubles et d'immeubles, les contrats liés au « Mastercard Advisors », à l'exclusion des contrats d'incitation ;

- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes liés aux activités du département « Switch » ;

- tout contrat relatif aux activités de clearing, règlement et/ou autorisation de la Société ;

- tout contrat lié aux activités IT de la Société, tel que, des contrats pour l'achat et la maintenance du matériel IT et du software et les contrats nécessaires au bon fonctionnement du réseau Mastercard ; à concurrence d'un montant maximum de 25M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

1.1 Accounting

Oro Lavia Lopez, née le 10 octobre 1989 à Victoria-Gasteiz (Espagne)

Flavio Martone, né le 17 décembre 1981 à Venafrò (Italie)

1. Signer :

- des documents de comptabilité (p. ex. les actes d'acceptation ou certificats) demandés par les clients de la Société pour des services en Russie, Arménie, Biélorussie, Ukraine, Kazakhstan, Azerbaïdjan, Géorgie, Kirghizstan, Tadjikistan, Turkménistan, la Moldavie, l'Arménie et l'Ouzbékistan ;

- des lettres pour les réclamations /demandes des clients et ce, à concurrence d'un montant maximum de 5M EUR par réclamation /demande.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

1.2 Tax

Erik Stessens, né le 23 juillet 1976 à Lommel (Belgique)

1. Représenter la Société :

- en matière financière ;

- à l'égard des autorités fiscales en Belgique et à l'étranger ;

- dans toute opération de trésorerie, en ce compris notamment le prélèvement d'argent disponible sur les comptes de la Société ; les opérations financières, d'investissement ou les transactions sur les devises étrangères (p.ex. les conventions de prêt entre sociétés du groupe) dans les limites autorisées par les « Company Policies and Procedures ».

2. Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat commercial relatif aux activités du département « Tax » de la Société tel que, mais pas limité à, des contrats de consultance, des appels d'offres ou des demandes d'information, de sponsoring, et ce, à concurrence d'un montant maximum de 50M EUR par contrat ;

- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes ; et ce à concurrence d'un montant maximum de 50M par contrat ;

- tout contrat, rentrant dans le cadre de la gestion financière et commerciale de la Société, avec des sociétés du groupe, des clients ou des fournisseurs, tel que, mais non limités à, des contrats intra-entreprises, des arrangements financiers avec les clients (p.ex. charge sur dépôt en espèces, lettres de crédits, retour des collatéraux), des contrats de marketing, des contrats de promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, des appels d'offres ou des demandes d'information, de sponsoring, contrats de leasing, contrats de location de meubles et d'immeubles, les contrats reliés à Mastercard « Advisors » et « Loyalty », et ce à concurrence d'un montant maximum de 50M EUR par contrat ;

- tout contrat lié à aux activités de « Labs as a service » (LaaS) de la Société tel que mais pas limité à « Mastercard Digital Strategy », « Launchpad » ou « Digital Safari ».

- tout contrat lié aux activités, solutions et produits de « Open Banking » de la Société.

3. Négocier, entrer et livrer pour le compte de la Société toute convention de prêt et négocier, entrer et livrer tout contrat de garantie et/ou nantissement par rapport à celle-ci. Faire tout retrait autorisé en vertu des conventions de prêt mentionnées ci-dessus et donner des instructions pour l'émission de lettres de crédit et de garantie (y compris les obligations, les cautions et les lettres de réserve de crédit), des cautions, des cautions

payables "sur la première demande" et tout formulaire de contre-garantie qui doit être publié par la Banque par rapport à ceux-ci et conformément aux conditions générales des conventions de prêt mentionnées ci-dessus.

4. Entreprendre toute démarche et remplir toute formalité d'ordre administratif ou fiscal nécessaire afin de conformer la Société aux lois et règlements belges et étrangers ; entreprendre toute démarche et remplir toute formalité d'ordre judiciaire (en ce compris l'arbitrage) en tant que partie demanderesse ou défenderesse. Ceci inclut, sans que cela ne soit limité à, (i) signer tout acte, documents et registres nécessaires et, (ii) signer et délivrer tout extrait et copies des procès-verbaux des Assemblées Générales, des décisions des gérants, ainsi que des bilans et des comptes de profits et de pertes.

5. Introduire des réponses à des demandes de renseignements, avis d'imposition d'office et des réclamations.

6. Signer des documents de comptabilités (p. ex. les actes d'acceptation ou certificats) demandés par les clients de la Société pour des services en Russie, Arménie, Biélorussie, Ukraine, au Kazakhstan, Azerbaïdjan, Géorgie, Kirghizstan, Turquie, Tadjikistan, Moldavie, Turkménistan et l'Ouzbékistan.

7. Décider de mandater tout cabinet d'avocats, avocat, juriste, notaire, huissier ou tout autre auxiliaire de justice en Europe afin de (i) représenter la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe (ii) défendre tout intérêt de la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe, et/ou (iii) conclure et signer tous les contrats ou lettres de mission dans ce but et/ou, (iv) en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile à la conclusion et à l'exécution de ces contrats ou lettres de mission.

8. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

Nicolas Turine, né le 14 octobre 1973 à Etterbeek (Belgique)

Redouane Kouhail, né le 19 mai 1966 à Casablanca (Maroc)

Diana Petit, née le 12 janvier 1980 à Budapest (Hongrie)

Kamil Pilch, né le 14 mai 1986 à Szczecin (Pologne)

1. Représenter la Société :

- à l'égard des autorités fiscales en Belgique et à l'étranger ;

- dans toute opération de trésorerie, en ce compris notamment le prélèvement d'argent disponible sur les comptes de la Société ; les opérations financières, d'investissement ou les transactions sur les devises étrangères (p.ex. les conventions de prêt entre sociétés du groupe) dans les limites autorisées par les « Company Policies and Procedures ».

2. Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat commercial relatif aux activités du département « Tax » de la Société tel que, mais pas limité à, des contrats de consultance, des appels d'offres ou des demandes d'information, de sponsoring, et ce, à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat ;

- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes relatif aux activités du département « Tax » de la Société et ce, à concurrence de 10M EUR par contrat ;

- tout contrat lié aux activités, solutions et produits de « Open Banking » de la Société.

3. Négocier, entrer et livrer pour le compte de la Société toute convention de prêt et négocier, entrer et livrer tout contrat de garantie et/ou nantissement par rapport à celle-ci. Faire tout retrait autorisé en vertu des conventions de prêt mentionnées ci-dessus et donner des instructions pour l'émission de lettres de crédit et de garantie (y compris les obligations, les cautions et les lettres de réserve de crédit), des cautions, des cautions payables "sur la première demande" et tout formulaire de contre-garantie qui doit être publié par la Banque par rapport à ceux-ci et conformément aux conditions générales des conventions de prêt mentionnées ci-dessus.

4. Entreprendre toute démarche et remplir toute formalité d'ordre administratif ou fiscal nécessaire afin de conformer la Société aux lois et règlements belges et étrangers ; entreprendre toute démarche et remplir toute formalité d'ordre judiciaire (en ce compris l'arbitrage) en tant que partie demanderesse ou défenderesse. Ceci inclut, sans que cela ne soit limité à, (i) signer tout acte, documents et registres nécessaires et, (ii) signer et délivrer tout extrait et copies des procès-verbaux des Assemblées Générales, des décisions des gérants, ainsi que des bilans et des comptes de profits et de pertes.

5. Introduire des réponses à des demandes de renseignements, avis d'imposition d'office et des réclamations.

6. Signer des documents de comptabilités (p. ex. les actes d'acceptation ou certificats) demandés par les clients de la Société pour des services en Russie, Arménie, Biélorussie, Ukraine, au Kazakhstan, Azerbaïdjan, Géorgie, Kirghizstan, Tadjikistan, Turkménistan, Moldavie et l'Ouzbékistan.

7. Décider de mandater tout cabinet d'avocats, avocat, juriste, notaire, huissier ou tout autre auxiliaire de justice en Europe afin de (i) représenter la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe (ii) défendre tout intérêt de la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe, et/ou (iii) conclure et signer tous les contrats ou lettres de mission dans ce but et/ou, (iv) en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile à la conclusion et à l'exécution de ces contrats ou lettres de mission.

8. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

1.3 Treasury

James Gerhahrt, né le 20 mai 1976 à Houston, Texas (États-Unis d'Amérique)

Indraneel Ganguly, né le 6 mai 1978 en Inde

Jason Zamichiei, né le 21 février 1987 à Connecticut (Etats-Unis d'Amérique)

Vivian Zhou, née le 22 décembre 1974 en Chine

1. Deux d'entre eux agissant conjointement pour :

- faire ouvrir et clôturer au nom de la Société tout compte auprès de toute banque belge ou étrangère ;
- désigner des signataires and nommer les utilisateurs électroniques sur ces comptes ;

• représenter la Société dans toute opération de trésorerie, y compris, sans que cela ne soit limité au prélèvement d'argent sur les comptes de la Société de toutes les sommes disponibles, les opérations financières, d'investissement ou les transactions sur les devises étrangères (p.ex. les conventions de prêt entre sociétés du groupe) dans les limites autorisées par les « Company Policies and Procedures » ;

• négocier, entrer et livrer pour le compte de la Société toute convention de prêt et négocier, entrer et livrer tout contrat de garantie et/ou nantissement par rapport à celle-ci. Faire tout retrait autorisé en vertu des conventions de prêt mentionnées ci-dessus et donner des instructions pour l'émission de lettres de crédit et de garantie (y compris les obligations, les cautions et les lettres de réserve de crédit), des cautions, des cautions payables "sur la première demande" et tout formulaire de contre-garantie qui doit être publié par la Banque par rapport à ceux-ci et conformément aux conditions générales des conventions de prêt mentionnées ci-dessus.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

Carlos Monginho né le 8 avril 1975 à Pretoria (Afrique du Sud)

Desiree Bailey, née le 27 juin 1979 à East London, (Afrique du Sud)

Oro Lavia Lopez, née le 10 octobre 1989 à Victoria-Gasteiz (Espagne)

Chris Mullett, né le 26 novembre à Bolton 1973 (Royaume-Uni)

Izabela Witterzeel, née le 25 août 1982 à Bydgoszcz (Pologne)

1. Signer, modifier ou résilier :

- tout "settlement agreements" relatif aux activités du département Trésorerie de la Société ;
- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes ; relatif aux activités du département Trésorerie, et ce à concurrence d'un montant maximum de 10M par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

1.4 Customer Risk Management

Linda Duan, née le 20 novembre 1984 à Jiangsu (Chine)

1. Signer, modifier et résilier :

- tout arrangement financier pour les matières relatives au département « Customer Risk Manager » avec les clients de la Société (p.ex. charges sur dépôt en espèces, lettres de crédits, le retour des collatéraux) à concurrence d'un montant maximum de 25M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

1.5 Sourcing and Supplier Management

Jamila Salim, née le 7 août 1966 à Londres (Royaume-Uni)

Ilana Coll, née le 28 décembre 1970 à Eastington, Durham (Royaume-Uni)

1. Signer, modifier, terminer :

- tout type de contrat lié au département « Sourcing & Supplier Management », en ce compris des contrats de consultation, des appels d'offres ou des demandes d'information ;
- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes ; à concurrence d'un montant maximum de 5M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

1.6 Meeting and Travel Services

Elaine Martines, née le 24 mars 1975 à Londres (Royaume-Uni)

Valérie Breithof, née le 8 juin 1968 à Libramont (Belgique)

Sarah Makings, née le 12 mars 1976 à Basildon (Royaume-Uni)

1. Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat pour les matières liées au département « Meeting and Travel » de la Société, en ce compris, mais pas limité à, des contrats de consultation, des appels d'offres ou des demandes d'information ;
- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Meeting and Travel » à concurrence d'un montant maximum de 5M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

1.7 Real Estate Services

Lynn Fitzpatrick, née le 7 mai 1974 à Paisley (Royaume-Uni)

1. Signer, modifier ou résilier :

• tout contrat lié aux activités du département « Real Estate » de la Société, en ce compris, les contrats relatifs à la location d'immeubles et de meubles, les contrats relatifs à l'aménagement des bureaux de la Société, à l'achat de fournitures de bureau, et les contrats avec des sociétés spécialisées dans la gestion, l'entretien et les services, réels ou virtuels, liés directement ou indirectement aux bureaux de la Société, les contrats accessoires aux contrats ci-dessus (par ex. les contrats d'assurance) et de manière générale les contrats relatifs à la gestion du parc immobilier et mobilier de la Société ;

• les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Real Estate » ; à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

2. LAW AND GLOBAL AFFAIRS

Thibaut Grégoire, né le 7 octobre 1975 à Gosselies (Belgique)

Erlend Van Vreckem, né le 27 mars 1976 à Uccle (Belgique)

Caroline Louveaux, née le 8 février 1976 à Etterbeek (Belgique)

1. Représenter la Société :

• à l'égard de toute administration et autorités nationales ou internationales, notamment celles responsables des droits de propriété intellectuelle et de la protection des données à caractère personnel, ainsi que d'accorder ou de conclure des conventions transactionnelles avec des tiers, notamment en matière de propriété intellectuelle tels que les marques, licences et brevets, des autorités douanières, des postes, des sociétés de télégraphie et de téléphonie, des entreprises publiques de transport et de tout autre service public;

• en matière de gouvernance de la Société, signer, modifier ou résilier, tous les contrats et documents relatifs à l'organisation des Europe Boards et Forums, et aux participations à ces événements, en ce compris mais pas limités aux contrats d'organisation des événements, contrats avec les hôtels, les lettres d'acceptation des participants ;

• dans tous les contrats relatifs au département « Franchise », y compris, mais sans s'y limiter, les accords de licence et autres accords relatifs aux droits de propriété intellectuelle.

2. Faire membre et/ou membre fondateur la Société auprès d'associations ou groupements représentant et/ou défendant les intérêts de la Société et représenter la Société auprès des associations ou groupements dont elle est membre.

3. Signer, modifier ou résilier :

• tout contrat lié aux activités de « Litigation » de la Société tel que mais pas limité à les « settlement agreements » ;

• tout appel d'offre ou demande de renseignement

• tout contrat lié aux activités, solutions et produits de « Open Banking » de la Société ;

• tout contrat relatif à la gestion de département « Franchise », en ce compris, mais pas limité à, les contrats de licence et autres contrats relatifs aux droits de propriété intellectuelle ;

• des documents nécessaires pour la certification des pouvoirs de mandataires de la Société ;

• tout contrat/ lettres de mission avec les cabinets d'avocats en Europe ;

• tous les contrats ou documents en ce compris « Statements of Work » (« SOW ») relatifs aux services fournis par tout fournisseurs pour la gouvernance de la société ;

• tous les documents et contrats concernant la protection des données à caractère personnel (ci-inclus toute forme d'annexe concernant la protection des données à caractère personnel attachée à un contrat commercial ;

• les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités des départements « Law » et « Franchise » et ce, à concurrence de 10M EUR par contrat.

4. Signer et déposer les formulaires de publication au Moniteur belge.

5. Entreprendre toutes les démarches et remplir toutes les formalités d'ordre administratif ou fiscal nécessaire afin de conformer la Société aux lois et règlements belges et étrangers ; entreprendre toute démarche et remplir toute formalité d'ordre judiciaire (en ce compris l'arbitrage) en tant que partie demanderesse ou défenderesse. Ceci inclut, mais n'est pas limité à (i) la signature de tout acte, document et registre nécessaires à cette fin, (ii) requérir, modifier ou radier toute inscription, (iii) signer et délivrer tout extrait et copie des procès-verbaux des Assemblées Générales, des décisions des administrateurs ou conseil d'administration, ainsi que des bilans et des comptes de profits et de pertes.

6. Recevoir ou retirer toute lettre, tout télégramme et tout paquets recommandés ou non, acquitter tout mandat postal ou télégraphiques ainsi que tout chèque, contracter tout abonnement au téléphone, à l'électricité, au gaz et à l'eau, payer les primes et redevances, faire les réclamations, donner décharge à tout transporteur.

7. Octroyer à toute personne le pouvoir d'agir en tant que représentant de toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe, amender ou mettre fin à toute délégation de pouvoir octroyée à ces personnes.

8. Décider de mandater tout cabinet d'avocats, avocat, juriste, notaire, huissier ou tout autre auxiliaire de justice en Europe afin de (i) représenter la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe (ii) défendre tout intérêt de la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe, et/ou (iii) conclure et signer tous les contrats ou lettres de

mission dans ce but et/ou, (iv) en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile à la conclusion et à l'exécution de ces contrats ou lettres de mission.

9. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

2.1. Franchise

Asya Vitanova, née le 24 mars 1983 à Sofia (Bulgarie)

Alexandra Siriteanu, née le 17 octobre 1984 à Iasi (Roumanie)

1. Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat relatif aux activités du département « Franchise » de la Société, en ce compris, mais pas limités aux, contrats de licence et autres contrats relatifs aux droits de propriété intellectuelle ;
- tout contrat lié aux activités, solutions et produits de « Open Banking » de la Société;
- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Franchise » et ce, à concurrence de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

2.2. Generalists

John McLaren, né le 27 juillet 1964 à Bridgend (Pays de Galles)

Olivia Esnard, née le 20 décembre 1977 à Paris (France)

Véronique Collart, née le 5 janvier 1975 à Anvers (Belgique)

Ekaterina Fetisova, née le 5 juillet 1984 à Kypck (Russie)

Annelies Bruyninckx, née le 25 juin 1975 à Lubbeek (Belgique)

1. Signer, modifier ou résilier tous les contrats ou lettres de mission avec les cabinets d'avocats en Europe;

2. Décider de mandater tout cabinet d'avocats, avocat, juriste, notaire, huissier ou tout autre auxiliaire de justice en Europe afin de (i) représenter la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe (ii) défendre tout intérêt de la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe, et/ou (iii) conclure et signer tous les contrats ou lettres de mission dans ce but et/ou, (iv) en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile à la conclusion et à l'exécution de ces contrats ou lettres de mission.

3. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

Natalia Cheiko, née le 25 août 1978 à Krasnodar (Russie)

1. Représenter la Société :

- à l'égard de toute administration et autorités nationales ou internationales, notamment celles responsables des droits de propriété intellectuelle et de la protection des données à caractère personnel, conclure des conventions transactionnelles notamment en matière de propriété intellectuelle tels que les marques, licences et brevets, et des autorités douanières, des postes, des sociétés de télégraphie et de téléphonie, des entreprises publiques de transport et de tout autre service public ;

2. Faire membre et/ou membre fondateur la Société auprès d'associations ou groupements représentant et/ou défendant les intérêts de la Société et représenter la Société auprès des associations ou groupements dont elle est membre.

3. Signer, modifier ou résilier :

- tout appel d'offre ou demande d'information ;
- des documents nécessaires pour la certification des pouvoirs de mandataires de la Société ;
- tout contrat relatif à la gestion de « Franchise », en ce compris, mais pas limité à, les contrats de License et autres contrats relatifs aux droits de propriété intellectuelle ;
- tous les contrats ou lettres de mission avec les cabinets d'avocats en Europe ;
- tout contrat ou document y compris les « Statements of Work » (« SOW ») relatif aux services fournis par Citco ;
- tout document et contrat concernant la protection des données à caractère personnel (ci-inclus toute forme d'annexe concernant la protection des données à caractère personnel attachée à un contrat commercial) ;
- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités des départements « Law » et « Franchise » et ce, à concurrence de 10M EUR par contrat.

4. Signer et déposer les formulaires de publication au Moniteur belge.

5. Entreprendre toute démarche et remplir toute formalité d'ordre administratif ou fiscal nécessaire afin de conformer la Société aux lois et règlements belges et étrangers; entreprendre toute démarche et remplir toute formalité d'ordre judiciaire (en ce compris l'arbitrage) en tant que partie demanderesse ou défenderesse. Ceci inclut, mais n'est pas limité à (i) la signature de tout acte, document et registre nécessaires à cette fin, (ii) requérir, modifier ou radier toute inscription, (iii) signer et délivrer tout extrait et copie des procès-verbaux des Assemblées Générales, des décisions des administrateurs ou conseil d'administration, ainsi que des bilans et des comptes de profits et de pertes.

6. Recevoir ou retirer toute lettre, tout télégramme et tout paquets recommandés ou non, acquitter tout mandat postal ou télégraphiques ainsi que tout chèque, contracter tout abonnement au téléphone, à l'électricité, au gaz et à l'eau, payer les primes et redevances, faire les réclamations, donner décharge à tout transporteur.

7. Mandater tout cabinet d'avocats, avocat, juriste, notaire, huissier ou tout autre auxiliaire de justice en Europe afin de (i) représenter la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe (ii) défendre tout intérêt de la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe, (iii) conclure et signer tout contrat / lettres de mission dans ce but et/or, (iv) en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile à la conclusion et à l'exécution de ces contrats /lettres de mission.

8. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

2.3. Privacy

Caroline Louveaux, née le 8 février 1976 à Etterbeek (Belgique)

Helena Koning, née le 26 mars 1973 à Dokkum (Pays-Bas)

Yukiko Lorenzo, née le 2 mars 1979 à Tokyo (Japan)

Pagona Tsormpatzoudi, née le 29 septembre 1986 à Orestiada (Grèce)

Loretta Marshall, née le 17 février 1986 à Solihull (Royaume-Uni)

Joanna Lopatowska, née le 13 août 1976 à Wroclaw (Pologne)

Delphine Charlot, née le 25 novembre 1979 à Suresnes (France)

Rhiannon Lewis, née le 22 décembre 1985 à Neath (Royaume-Uni)

1. Signer, modifier ou résilier :

- tous les contrats ou lettres de mission avec les cabinets d'avocats en Europe ;
- tout document et contrats concernant la protection des données à caractère personnel (ci-inclus toute forme d'annexe concernant la protection des données à caractère personnel attachée à un contrat commercial);
- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Privacy and Data Protection » et ce, à concurrence de 10M EUR par contrat.

2. Décider de mandater tout cabinet d'avocats, avocat, juriste, notaire, huissier ou tout autre auxiliaire de justice en Europe afin de (i) représenter la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe (ii) défendre tout intérêt de la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe, et/ou (iii) conclure et signer tous les contrats ou lettres de mission dans ce but et/ou, (iv) en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile à la conclusion et à l'exécution de ces contrats ou lettres de mission.

3. Représenter la Société à l'égard des tiers et de toute administration et autorités nationales ou internationales notamment celles responsable de la protection des données à caractère personnel.

4. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

2.4. Public Policy

Mikael Svensson, né le 22 août 1972 à Klippan (Suède)

1. Signer, modifier ou résilier:

- tout contrat relatif aux activités du département « Public Affairs » de la Société, tel que, sans être limité à, des contrats de service de consultation, d'appels d'offres ou demande d'information, de sponsoring, à l'exclusion des contrats d'incitation ;
- of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Public Affairs » ; à concurrence de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

2.5. Regulatory

Christoph Baert, né le 5 mai 1966 à Kortrijk (Belgique)

1. Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat relatif aux activités du département « Regulatory Affairs » de la Société, tel que, sans être limité à, des contrats de service de consultation, d'appels d'offres ou demande d'information, de sponsoring, à l'exclusion des contrats d'incitation ;
- contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Regulatory Affairs » ; à concurrence de 10M EUR par contrat.

2. Décider de mandater tout cabinet d'avocats, avocat, juriste, notaire, huissier ou tout autre auxiliaire de justice en Europe afin de (i) représenter la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe (ii) défendre tout intérêt de la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe, et/ou (iii) conclure et signer tous les contrats ou lettres de mission dans ce but et/ou, (iv) en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile à la conclusion et à l'exécution de ces contrats ou lettres de mission.

3. Signer tous les contrats ou lettres de mission avec les cabinets d'avocats en Europe.

4. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

2.6. Intellectual Property

Adeline-Fleur Fleming, née le 27 mars 1985 à Perth (Ecosse)

1.Représenter la Société :

•à l'égard de toute administration et autorités nationales ou internationales, notamment celles responsables des droits de propriété intellectuelle et de la protection des données à caractère personnel, ainsi que d'accorder ou de conclure des conventions transactionnelles avec des tiers, notamment en matière de propriété intellectuelle tels que les marques, licences et brevets, des autorités douanières, des postes, des sociétés de télégraphie et de téléphonie, des entreprises publiques de transport et de tout autre service public.

2. Signer tous les contrats ou lettres de mission avec les cabinets d'avocats en Europe.

3. Décider de mandater tout cabinet d'avocats, avocat, juriste, notaire, huissier ou tout autre auxiliaire de justice en Europe afin de (i) représenter la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe (ii) défendre tout intérêt de la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe, et/ou (iii) conclure et signer tous les contrats ou lettres de mission dans ce but et/ou, (iv) en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile à la conclusion et à l'exécution de ces contrats ou lettres de mission.

4. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

2.7. Litigation

Susan Kennedy, née le 12 octobre 1982, à Baile Atha Cliath (Dublin)

1.Signer, modifier ou résilier :

•tout contrat lié aux activités de « Litigation » de la Société tel que mais pas limité à les « settlement agreements ».

2. Signer tous les contrats ou lettres de mission avec les cabinets d'avocats en Europe.

3. Décider de mandater tout cabinet d'avocats, avocat, juriste, notaire, huissier ou tout autre auxiliaire de justice en Europe afin de (i) représenter la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe (ii) défendre tout intérêt de la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe, et/ou (iii) conclure et signer tous les contrats ou lettres de mission dans ce but et/ou, (iv) en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile à la conclusion et à l'exécution de ces contrats ou lettres de mission.

4. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

2.8. Compliance

Maria Aguado, née le 15 novembre 1976 à Burgos (Espagne)

1.Signer, modifier ou résilier :

•tout contrat relatif aux activités du département « Compliance » de la Société, tel que, sans être limité à, des contrats de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information, les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes liés aux activités du département « Compliance » et ce, à concurrence de 5M EUR par contrat ;

•tout document et contrat lié aux activités de « Compliance » de la Société tel que mais pas limité aux documents liés au programme de « Compliance ».

2. Signer tous les contrats ou lettres de mission avec les cabinets d'avocats en Europe.

3. Décider de mandater tout cabinet d'avocats, avocat, juriste, notaire, huissier ou tout autre auxiliaire de justice en Europe afin de (i) représenter la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe (ii) défendre tout intérêt de la Société ou toute succursale ou bureau de représentation de la Société localisé en Europe, et/ou (iii) conclure et signer tous les contrats ou lettres de mission dans ce but et/ou, (iv) en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile à la conclusion et à l'exécution de ces contrats ou lettres de mission.

4. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

Raphael Vaes, né le 6 mars 1972 à Hasselt (Belgique)

1. Signer, modifier ou résilier tout contrat lié aux activités de « Anti Money Laundering Compliance matters» de la Société tel que mais pas limité à des documents liés à « Anti Money Laundering Compliance Program ».

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

3.PEOPLE AND CAPABILITY

Nicolas Gaugiran, né le 4 janvier 1977 à Sarcelles (France)

Erkut Hiz, né le 12 juin 1973 à Istanbul (Turquie)

Gemma Ballantyne (Bailey), née le 4 avril 1979 à Barking (Royaume-Uni)

Giorgia Ottati, née le 13 août 1978 à Rome (Italie)

Loraine Cortes, née le 13 mars 1989 à São Bernardo do Campo, São Paulo (Brésil)

Ann-Marie Clyne, née le 15 novembre 1964 à Dublin (Irlande)

Clothilde Lefebvre, née le 21 novembre 1973 à Uccle (Belgique)

Nina Gotz, née le 4 août 1985 à Wurzburg (Allemagne)

Maria Faileeva, née le 26 octobre 1983 à Mirny (République de Sakha)

Carys Richards, née le 3 mai 1986 à Bridgend (Royaume-Uni)
 Dagmara Zygmunt, née le 23 juin 1983 à Wroclaw (Pologne)
 Lidia Michalewska, née le 4 novembre 1976 à Ilawa (Pologne)
 Adi Topaz, née le 27 décembre 1979 à Haïfa (Israël)
 Anna Kwoska, née le 23 décembre 1984 à Varsovie (Pologne)
 Gabriela Lugowska, née le 24 janvier 1997 à Varsovie (Pologne)
 Marika Harwitch, née le 18 août 1986 à Varsovie (Pologne)
 Lara Arikan, née le 28 septembre 1982 à Sisly (Turquie)
 Samantha Lewis, née le 12 août 1986 à Poughkeepsie, New York (États-Unis d'Amérique)
 Ray Goldberg, né le 29 octobre 1961 à Bronx, New York (États-Unis d'Amérique)
 Christian Simon, né le 25 février 1989 à Bogota (Colombie)
 Stephen O'Rilley, né le 16 mars 1988 à Welwyn Garden City (Royaume-Uni)
 Nije Skepi, née le 27 avril 1976 à Berchem St Agathe (Belgique)
 Carole Siraux, née le 28 septembre 1971 à Mons (Belgique)
 Ivelina Bratvanova, née le 7 juin 1988 à Kotel (Bulgarie)

1. Signer, modifier ou résilier :

• tout contrat relatif à la gestion des « Ressources Humaines » de la Société, tels que, mais non limités aux documents et correspondances relatifs aux avantages octroyés par la Société à ses employés (tels que les documents relatifs aux plans de pension, aux plans d'assurance - invalidité, aux plans d'assurance - décès ou aux plans relatifs à la couverture médicale), les documents et attestations relatifs à la paie des employés, les documents ou contrats relatifs à l'utilisation de ressources externes pour des services effectués dans les bureaux de la Société (en ce compris les contrats de formation), et les contrats avec des agences de recrutement ;

• tout contrat de travail, signer tout contrat relatif à la fin des contrats de travail, en ce compris les transactions, prendre toute mesure disciplinaire à l'égard des travailleurs ;

• tout contrat relatif à la location, l'achat, la réparation et la couverture d'assurance pour les voitures de société, et ce à concurrence de 10M par contrat ;

• les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Human Resources » et ce, à concurrence de 10M EUR par contrat.

2. Entreprendre toute démarche et remplir les formalités d'ordre administratif nécessaires afin de conformer la Société aux lois et règlements belges et étrangers liés au droit du travail et de la sécurité sociale, et signer tout acte, document et registre nécessaires à cette fin.

3. Revoir ou retirer toute lettre, tout télégramme et tout paquets recommandés ou non, acquitter tout mandat postal ou télégraphique ainsi que tout chèque, contracter tout abonnement au téléphone, à l'électricité, au gaz et à l'eau, payer les primes et redevances, faire les réclamations, donner décharge à tout transporteur.

4. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

Sue Bonning, née le 11 avril 1969 à Orsett, Essex (Royaume-Uni)

1. Signer, modifier et résilier tout document avec des agences de recrutement et tout contrat de formation ou de coaching.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

Frédéric Frérotte, né le 27 mars 1972 à Louvain (Belgique)
 Pia Fordalisi, née le 20 avril 1980 en Argentine
 Csaba Levai, né le 1 décembre 1989 à Szolnok (Hongrie)
 Tommaso Tarantini, né le 8 septembre 1990 à Trani (Italie)
 Sophie Chevalier, née le 6 juin 1980 à Braine-L'Alleud (Belgique)
 Ashley Kelly, née le 5 octobre 1990 à Saint Louis, Missouri (États-Unis d'Amérique)
 Chelsey Meyer, née le 4 février 1997 à Saint Louis, Missouri (États-Unis d'Amérique)
 Destiny Hall, née le 17 octobre 1996 à Saint Louis, Missouri (États-Unis d'Amérique)
 Mansi Narang, née le 27 août 1984 à Delhi (Inde)
 Marcia Zoellner, née le 14 septembre 1976 à Poplar Bluff, Missouri (États-Unis d'Amérique)
 Marcie Brinker, née le 1er août 1998 à Saint Louis, Missouri (États-Unis d'Amérique)
 Melissa Steger, née le 30 octobre 1992 à Saint Louis, Missouri (États-Unis d'Amérique)
 Emily Gonzalez, née le 19 février 1988 à Kansas City, Missouri (États-Unis)
 Apoorva Dhodapkar, né le 16 mars 1994 à Dewas (Inde)
 Divyanee Selam, née le 25 janvier 1996 à Nagpur (Inde)
 Payal Betala, née le 23 juin 1992 à Pune (Inde) (Shared)
 Pradnya Dindorkar, née le 28 mars 1993 à Kankavli (Inde)
 Praveen Surendran, né le 20 juin 1990 à Pune (Inde)
 Ranjith Chacko, né le 11 juillet 1984 Kerala (Inde)
 Simran Kaur, née le 27 janvier 1993 au Singapour
 Sunayana Bose, née le 11 juin 1979 à Serampore (Inde)
 Surbhi Sankat, née le 30 janvier 1994 à Itarsi (Inde)

1. Signer, modifier ou résilier :

*tous les documents et correspondances relatifs aux avantages octroyés par la Société à ses employés, tels que les documents relatifs aux plans de pension, aux plans d'assurance

- invalidité, aux plans d'assurance - décès, aux plans relatifs à la couverture médicale, et les documents et attestations relatifs à la paie des employés de la Société ;

*tous les contrats ou correspondances relatifs directement ou indirectement aux services nécessaires à la gestion des « Ressources Humaines » de la Société, tels que, mais non limités aux documents et correspondances relatifs aux avantages octroyés par la Société à ses employés, tout document relatifs au recrutement de travailleurs, à l'utilisation de ressources externes pour des services effectués dans les bureaux de la Société (en ce compris les contrats de formation), et les contrats avec des agences de recrutement.

2. Entreprendre toute démarche et remplir les formalités d'ordre administratif nécessaires afin de conformer la Société aux lois et règlements belges et étrangers liés au droit du travail et de la sécurité sociale, et signer tout acte, documents et registres nécessaires à cette fin.

3. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

4. APEMEA

Audrey Martin, née le 25 novembre 1971 à Huy (Belgique)

1. Signer, modifier, transférer, terminer tout type de contrat ou document avec les fournisseurs de la Société, relatif aux forums organisés par les clients de la Société et aux réunions liées aux activités de l'ESMT et ce à concurrence d'un montant maximum de 25K EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

4.1. Marketing and global priceless planet coalition

Alexia Leblanc, née le 25 octobre 1987 à Woluwé Saint Lambert (Belgique)

Charlie Carrington, née le 6 novembre 1971 à Bradford (Royaume-Uni)

Andy Alden, né le 20 août 1969 à Poole (Royaume-Uni)

Maeva Le Roch, née le 25 novembre 1982 à Rennes (France)

Svetlana Voloshenko, née le 12 janvier 1981 à Naryan-Mar (Russie)

Alison Boucher, née le 11 novembre 1975 à Hong Kong (Chine)

1. Signer, modifier ou résilier :

*tout contrat relatif aux activités du département « Marketing » de la Société, tel que, mais pas limité à, des contrats liés aux activités de « Global Priceless Planet », des contrats de marketing, de promotion, de collaboration, de service de consultance, des appels d'offres ou des demandes d'information, de sponsoring ;

*les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes ; à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

4.2. Sponsorship

Alexia Le Blanc, née le 25 octobre 1987 à Woluwe Saint Lambert (Belgique)

1. Signer, modifier ou résilier :

*tout contrat relatif aux activités du département « Sponsorship » de la Société, tel que, mais pas limité à, des contrats de marketing, de promotion, de collaboration, de service de consultance, des appels d'offres ou des demandes d'information, de sponsoring ;

*les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département

« Sponsorship » ; à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

4.3. Communications

James Issokson, né le 19 avril 1967 à Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique)

Philipp Bruchert, né le 13 mai 1975 à Uccle (Belgique)

James Thorpe, né le 1 juin 1975 à Beaconsfield (Royaume-Uni)

1. Signer, modifier ou résilier :

*tout contrat avec les fournisseurs relatif aux activités du département « Communications » de la Société et aux activités de relations publiques de la Société, tel que, mais pas limité à, des contrats de relations publiques, de promotion, d'étude de marché, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information ;

*les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Communications » ; à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

4.4. Market Development

George Simon, né le 23 décembre 1970 à Mallappally, Kerala (Inde)

1. Signer, modifier ou résilier :

• tout contrat avec les marchands rentrant dans le cadre de la gestion financière et commerciale de la Société tel que, mais non limité à des contrats de marketing, des contrats de promotion, de collaboration, des appels d'offres ou des demandes d'information, et ce, à concurrence d'un montant maximum de 25M EUR par contrat.

• les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Market Development », et ce à concurrence d'un montant maximum de 25M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

4.5. Government engagement / Public Sector

George Simon, né le 23 décembre 1970 à Mallappally, Kerala (Inde)

Solveig Honoré Hatton, née le 24 octobre 1977 à Mont Saint Aignan (France)

1. Signer, modifier ou résilier :

• tout contrat pour les matières liées aux activités de « Government Engagement/Public Sector » de la Société, tel que, mais non limité à, des contrats de marketing, promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information, les contrats de sponsoring, à l'exclusion des contrats d'incitation ;

• les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités de « Government Engagement/Public Sector », à concurrence d'un montant maximum de 25M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

4.6. Enterprise partnerships

Ian Slater, né le 22 juin 1975 à Bruxelles (Belgique)

1. Signer, modifier ou résilier :

• tout contrat pour les matières liées au département « Enterprise Partnerships » de la Société, tels que, mais pas limités à, des contrats de marketing, promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information, les contrats de sponsoring, à l'exclusion des contrats d'incitation ;

• les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Enterprise Partnership » ; à concurrence de 25M EUR par contrat ;

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

4.7. Academy

Mark Burges, né le 18 janvier 1967 à Rochford (Royaume-Uni)

Lieve Van Cauwenberghe, née le 5 juillet 1972 à Oudenaarde (Belgique)

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

4.8. Customer Solution Center

Christophe Hilbring, né le 15 décembre 1972 à Ixelles (Belgique)

Juan Carlos Guerra, né le 5 septembre 1976 à Vilvoorde (Belgique)

Virginie Girboux, née le 25 janvier 1976 à Uccle (Belgique)

1. Signer, modifier ou résilier :

• tout contrat relatif aux activités du département « Customer Solutions Center » de la Société, tel que, mais pas limité à, des contrats liés au développement et à la création des produits, les contrats d'études de marché, de promotion, de collaboration, de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information, de sponsoring ;

• les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Customer Solutions Center » à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

4.9. Strategy & Business excellence

Sébastien Albert, né le 7 juin 1991 à Anderlecht (Belgique)

1. Signer, modifier ou résilier :

• tout contrat relatif aux activités du département « Strategy & Business Excellence » de la Société, tel que, mais pas limité à, des contrats liés au développement et à la création des produits, les contrats d'études de

marché, de promotion, de collaboration, de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information, de sponsoring ;

•les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Strategy & Business Excellence » ; à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

4.10.Global Partnerships

Eimear Craven, née le 20 mai 1978 à Galway (Irlande)

Eugene Bourke, né le 24 juillet 1975 à Bradford, West Yorkshire (Royaume-Uni)

Scott Abrahams, né le 8 août 1972 à Truro, Cornwall (Royaume-Uni)

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

Marina Bacchiani, née le 6 mai 1975 à Buenos Aires (Argentine)

Eric Collet, né le 29 juillet 1969 à Geel (Royaume-Uni)

Ashvin Bhatia, né le 23 janvier 1977 à Kolkata (Inde)

Lucia Pesce, née le 13 avril 1978 à Naples (Italie)

Brandon Trollip, né le 9 mai 1975 à Porth Elizabeth (Afrique du Sud)

1. Signer, modifier ou résilier :

•tout contrat pour les matières liées aux activités « Global Partnerships & Segment/ Business Development » de la Société, tels que, mais pas limités à, des contrats de marketing, promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information, les contrats de sponsoring, à l'exclusion des contrats d'incitation ;

•les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Global Partnerships & Segment/Business Development » ; à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

4.11.Digital Partnerships

David Dechamps, né le 5 février 1969 à Louvain (Belgique)

1. Signer, modifier ou résilier :

•tout contrat relatif aux activités du département « Digital Partnerships » de la Société tel que, mais pas limité à, des contrats de marketing, promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information, contrats de leasing, l'acquisition de droits de propriété intellectuelle, les contrats de partenariat ;

•les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Digital Partnerships » à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

4.12.Core Payments

Brice van de Walle, né le 15 novembre 1978 à Etterbeek (Belgique)

Bruno Tielemans, né le 19 avril 1964 à Uccle (Belgique)

Christophe Zehnacker, né le 10 avril 1966 à Mulhouse (France)

Cosmin Toba, né le 16 décembre 1989 à Braila (Roumanie)

Monika Meszaros, née le 6 juin 1970 à Budapest (Hongrie)

Patricia Ferrer, née le 22 août 1976 à Sao Paulo (Brésil)

Sagitha George, née le 26 avril 1981 à Kerala (Inde)

Marie Herbiet, née le 20 septembre 1983 à Ottignies Louvain-La-Neuve (Belgique)

1. Signer, modifier ou résilier :

•tout contrat relatif aux activités de « Core Payments » de la Société tel que, mais pas limité à, des contrats de marketing, promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information, contrats de leasing, l'acquisition de droits de propriété intellectuelle, les contrats de partenariat ;

•les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités de « Core Payments » à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

4.13.Commercial and new payment flows

Tulsi Narayan, née le 21 octobre 1977 à Calicut Kerala (Inde)

1. Signer, modifier ou résilier :

- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités de "Commercial & new payment flows" ; à concurrence de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

4.14. Transfer Solutions

Alessio Ballesio, né le 22 février 1974 à Rome (Italie)

Laurent Vreven, né le 4 juillet 1969 à Namur (Belgique)

1. Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat relatif aux activités du département « Transfer Solutions » de la Société tel que, mais pas limité à, des contrats de marketing, promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information, contrats de leasing, l'acquisition de droits de propriété intellectuelle, les contrats de partenariat ;

- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités de "Transfer Solutions" à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

5. TECHNOLOGY

Jerry Lassoie, né le 26 mars 1970 à Frameries (Belgique)

1. Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat relatif au département « Technology » de la Société, tel que, des contrats pour l'achat et la maintenance du matériel IT et du software ou hardware et les contrats nécessaires au bon fonctionnement du réseau de la Société ;

- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Technology » ;

- tous les documents, tels que, mais pas limité à, les contrats, accords, actes, instruments, lettres et consentements, qui peuvent être nécessaires et/ou requis ou souhaitables en rapport avec et/ou pour faciliter les solutions « Mastercard Open Banking » et les produits associés ; à concurrence d'un montant maximum de 25M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

5.1 Key Management Services

Cédric Lakhmatoff, né le 15 février 1978 à Etterbeek (Belgique)

Cédric Florin, né le 18 septembre 1973 à Namur (Belgique)

Riza Ozturk, né le 1er novembre 1985 à Ankara (Turquie)

Stephanie Van Roy, née le 19 octobre 1982 à Anderlecht (Belgique)

Xavier Van Roy, né le 1er janvier 1977 à Etterbeek (Belgique)

Ludovic Marcheggiani, né le 3 mars 1992 à Sambreville (Belgique)

Marina Pasciolla, née le 7 juillet 1976 à Soignies (Belgique)

Nathalie Letenre, née le 20 avril 1969 à Charleroi (Belgique)

Brian Beatty, né le 29 novembre 1974 à Niceville, Floride (Etats-Unis d'Amérique)

Matthew Jacobs, né le 7 mars 1986 à Kansas City (Etats-Unis d'Amérique)

Michael Webster, né le 15 février 1968 à Kansas City (Etats-Unis d'Amérique)

1. Signer, modifier ou résilier tout contrat/document relatif au département "Key Management Services" à concurrence d'un montant maximum de 5M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C and D.

5.2 Corporate Security

Marco Murru, né le 4 février 1977 à Charleroi (Belgique)

Sonia Neffati, née le 30 mars 1987 à Clichy-La-Garenne (France)

Raphael Marquignies, né le 23 octobre 1979 à Ath (Belgique)

1. Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat relatif aux activités du département « Corporate Security », tel que, mais pas limité à des contrats liés au matériel de sécurité avec des agences de sécurité, à des contrats relatifs au service de réception ;

- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Corporate Security » ; à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

6. SERVICES

6.1.Security Solutions Product Europe

Julia Faesser, née le 24 février 1986 à Mainz (Allemagne)
 Simon Rushforth, né le 14 novembre 1978 à Hitchin (Royaume Uni)
 Steven Brown, né le 14 septembre 1980 à Leeds (Royaume-Uni)
 Berthold Barodte, né le 27 février 1981 à Villingen-Schwenningen (Allemagne)
 Alberto Lopez, né le 9 mai 1974 à Segovia (Espagne)
 Maximilien Vermeiren, né le 22 octobre 1983 à Ottignies (Belgique)
 Axelle Tambuyser, née le 15 septembre 1988 à Liège (Belgique)
 1. Les pouvoirs énumérés en A, B, C and D.

6.2.Services Sales

Roch Maggetto, né le 25 décembre 1971 à Kinshasa (Congo)
 Ebru Kalkan, née le 29 février 1988 à Uskudar (Turquie)
 Hanne Hautekiet, née le 7 janvier 1983 à Courtrai (Belgique)
 Nicolas Solignac, né le 26 mars 1990 à Wilrijk, Anvers (Belgique)
 Valérie Giner, née le 12 avril 1991 à Lausanne (Suisse)
 Ayah Mansour, née le 1er décembre 1992 à Athens, Géorgie (États-Unis d'Amérique)
 Piera D'Antochia, née le 29 juin 1992 à Catane (Italie)
 Reda Bendjama, né le 5 décembre 1992 à Alger (Algérie)
 Bénédicte Stievenart, née le 30 octobre 1986 à Woluwe-Saint-Lambert (Belgique)
 Pierre Delhaise, né le 14 mars 1983 à Uccle (Belgique)

1. Signer, modifier ou résilier :

• tout contrat lié aux activités de « Services Sales » de la Société tel que mais pas limité à les contrats relatifs aux matériels de sécurité, les contrats avec les agences de sécurité, les contrats relatifs aux services de réception ;

• les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Services Sales » ; à concurrence d'un montant maximum de 15M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

Jacobus (Jaap) Versteeg, né le 10 octobre 1977 à Breda (Pays-Bas)
 Lidewij van den Ham, née le 27 octobre 1977 à Linschoten (Pays-Bas)

1. Signer, modifier ou résilier :

• les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Services » ; à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C and D.

6.3.Cyber Security Solutions

Rigo Van den Broeck, né le 25 octobre 1971 à Vilvoorde (Belgique)

1. Signer, modifier ou résilier :

• tout contrat relatif aux activités du département « Cyber Security Solutions », tel que, mais pas limité à, les habilitations, les conventions les décisions et les autorisations liées aux contrats, des contrats de marketing, promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information ;

• les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Cyber Security Solutions » ; à concurrence d'un montant maximum de 25M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

7.PRODUCT DEVELOPMENT/CHIP

Shilpa Harvey, née le 27 octobre 1970 à Mangalore (Inde)
 Paul Vanneste, né le 25 novembre 1963 à Malmedy (Belgique)
 Ramin Aghdaee, née le 1 juillet 1962 à Téhéran (Iran)
 John Beric, né le 27 juin 1956 à Peterborough (Royaume-Uni)

1. Signer, modifier ou résilier :

• tout contrats relatifs aux activités du département « Product Development/Chip » et non limité à, des contrats de marketing, promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information ;

- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Product Development/Chip » ; à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

8. INNOVATION

Ken Moore, né le 21 novembre 1972 à Galway (Irlande)

1. Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat relatif au département de « Innovation » tel que, mais pas limité aux accords de développement, de promotion, d'étude de marché, de conseil, de services et les accords de programme partenaires ;

- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Innovation » ; à concurrence de 25M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

9. CORE PAYMENTS (CORE)

Maria Parpou, née le 14 août 1968 à Kastoria (Grèce)

Jennifer Macrae, née le 24 août 1986 à Istres (France)

David Budzevski, né le 30 novembre 1982 à Sydney (Australie)

1. Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat relatif aux activités du département « Core Payments » de la Société tel que, mais pas limité à, des contrats de marketing, promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information, contrats de leasing, l'acquisition de droits de propriété intellectuelle, les contrats de partenariat ;

- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités de « Core Payments CORE » à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat.

2. Signer, modifier ou résilier les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités de « Core Payments CORE » et ce, à concurrence de 10M EUR par contrat.

3. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

9.1. Digital Assets & Blockchain

Martin Etheridge, né le 21 février 1980 à Londres (Royaume-Uni)

1. Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat relatif aux activités du département « Digital Assets & Blockchain » de la Société tel que, mais pas limité à, des contrats de marketing, promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information, contrats de leasing, l'acquisition de droits de propriété intellectuelle, les contrats de partenariat ;

- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités de « Digital Assets & Blockchain » ; à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

9.2. Sustainability & Financial Inclusion

Rachel Bale, née le 5 juillet 1973 à Trowbridge (Royaume-Uni)

Gerlando Alletto, né le 2 mai 1976 à Agrigento (Italie)

Miriam Corbelli, née 4 janvier 1989 à Teano, Caserta (Italie)

1. Signer, modifier ou résilier :

- tout contrat relatif aux activités du département « Sustainability & Financial Inclusion » de la Société tel que, mais pas limité à, des contrats de marketing, promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information, contrats de leasing, l'acquisition de droits de propriété intellectuelle, les contrats de partenariat ;

- les contrats cadre, les bons de commande, ou les Contrats d'Exécution (« Statements of Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités de « Sustainability & Financial Inclusion » à concurrence d'un montant maximum de 10M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

9.3. Digital Platform Management – Commercial and New Payment Flows (CNPF)

Simon Phillips, né le 5 juillet 1966 à Stroud (Royaume-Uni)

Iain Shand, né le 10 avril 1977 à Hertford (Royaume-Uni)

Brooke DiNatale, née le 28 mai 1975 à Lowell, Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique)

Réservé
au
Moniteur
belge



Ashley Bowling, né le 12 février 1973 à Nottingham (Royaume-Uni)
Ross Harris, né le 7 septembre 1988 à Pietermaritzburg, Afrique du Sud
Rebecca Hopkinson, née le 1 octobre 1978 à Hitchin (Royaume-Uni)

1. Signer, modifier ou résilier :

• tout contrat relatif aux activités du département « Digital Platform Management – Commercial and New Payment Flows » de la Société tel que, mais pas limité à, des contrats de marketing, promotion, de collaboration, de développement de produit, de service de consultance, d'appels d'offres ou demande d'information, contrats de leasing, l'acquisition de droits de propriété intellectuelle, les contrats de partenariat ;

• Work » ou « SOW »), pièces et annexes, liés aux activités du département « Digital Platform Management – Commercial and New Payment Flows » à concurrence d'un montant maximum de 15M EUR par contrat.

2. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D.

10. DIVISION PRESIDENTS

Peter Bakenecker, né le 18 avril 1974 à Neuss (Allemagne)

Bartosz Ciolkowski, né le 28 juin 1978 à Poznan (Pologne)

Paloma Real, née le 3 octobre 1975 à Madrid (Espagne)

Simon Forbes, né le 10 août 1976 à Warrington (Royaume-Uni)

Erik Gutwasser, né le 29 mai 1982 à Tuna (Suède)

1. Les pouvoirs énumérés en A, B, C et D."

Extrait de la procuration prise le 29 août 2025 :

"Nous soussignés Mr. Max Lanckriet, et Mr. Ilya Riaby, administrateurs de la société anonyme Mastercard Europe, enregistrée à la BCE sous le numéro 0448.038.446,

donnons procuration à Mr. Stéphane Bertouille, Me Valentine Pacco et Me Marie-Capucine Michelot, avocats chez Everest Law Brussels, dont les bureaux sont situés 283/19 Avenue Louise, 1050 Bruxelles, avec droit de subdélégation, afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant la décision conjointe des deux administrateurs du 25 août 2025, et ce afin de la publier au Moniteur belge."

Valentine PACCO
Mandataire spécial